agricoles ont visité Ottawa. Mentionnons accorder foi dans une certaine mesure. Cernotamment le conseil interprovincial des unions agricoles, la Fédération de l'agriculture, l'Union des cultivateurs de l'Ontario, les représentants des producteurs de lait, et d'autres. La plupart des mémoires qu'ils ont présentés étaient très bien documentés, et il est certain qu'ils peignaient la situation sous un jour assez différent de celui que le ministre nous a fait voir aujourd'hui. Sans exception, ces mémoires étaient étayés d'un nombre impressionnant de chiffres, et présentés par des hommes extrêmement compétents. Les unions de cultivateurs ont la bonne fortune d'avoir pu, au cours des années, se donner des chefs capables d'exposer leurs thèses avec beaucoup de clarté et de sincérité.

S'il fallait nous en tenir à l'exposé de la situation de l'agriculture que le ministre nous a donné aujourd'hui, il nous faudrait supposer que les mémoires présentés par les divers organismes dont j'ai parlé visaient délibérément à induire en erreur tous les honorables membres de ce comité. Nous ne pouvons faire aucune autre supposition, si nous ajoutons foi à ce qu'a dit le ministre et d'autres qui ont pris la parole pour étayer ses arguments. Si nous croyons l'un, nous ne pouvons croire l'autre.

Une autre chose bien curieuse, monsieur le président, que le ministre a encore soulignée par certains documents, ce sont les lettres reçues par les députés de l'Ouest de leurs commettants. J'ai parlé à bon nombre de députés conservateurs de l'Ouest canadien, qui m'ont répondu à peu près ce qu'a dit aujourd'hui le ministre, c'est-à-dire que les lettres reçues de leurs mandants qui désapprouvaient l'idée des versements d'appoint dépassaient en nombre celles qui favorisaient cette mesure dans une proportion allant de 4 pour 1, ainsi que nous l'a indiqué aujourd'hui le ministre, jusqu'à 10 pour 1, si l'on en croit un député.

Au moment où la délégation dont il s'agit est venue de l'Ouest, bon nombre de ses membres se sont arrêtés dans mon bureau. Ils se sont présentés, ils ont parlé des problèmes qui les intéressaient, répondu à mes questions, et ainsi de suite. J'ai posé à beaucoup d'entre eux la question suivante: "Comment une délégation peut-elle avoir un appui apparemment aussi unanime dans les trois provinces en cause, alors que les lettres reçues par les députés des ces provinces désapprouvent, dans une proportion allant jusqu'à 10 pour 1, la mesure même que la délégation vient réclamer ici?" Ils s'inquiétaient fort à ce sujet et certains d'entre tains d'entre eux soupçonnaint qu'une association bien active était sur le point de voir à ce que les députés de l'Ouest reçoivent des lettres en ce sens. J'ignore si cela est fondé, mais c'est certainement la seule solution que nous puissions trouver à l'égard de ce problème apparemment insoluble, savoir que presque tous les députés ministériels de l'Ouest canadien disaient une chose et qu'une délégation bien organisée de 1,100 agriculteurs de l'Ouest disait quelque chose d'entièrement différent. Ils ont dit qu'ils avaient peut-être négligé leurs propres devoirs et qu'ils n'avaient pas tenu leurs propes députés suffisamment au courant de leur situation.

Le ministre a signalé, et avec raison, aux députés de l'opposition officielle que deux des trois années de versements d'appoint pour lesquelles on propose d'accorder quelque considération aux agriculteurs se sont écoulées entièrement en régime libéral. C'est peutêtre tout à fait vrai, mais tout comme la partie de hockey de la coupe Stanley que nous avons vue hier soir, le pointage est peut-être actuellement de 2 à 1 en faveur des libéraux, mais il sera peut-être égalisé très prochainement, car le temps passe très vite et si l'on ne fait rien de plus,-et apparemment on ne songe à rien de plus qu'à ce qui a été fait dans le passé,—le pointage sera bientôt égal: deux à deux. Mais le présent gouvernement restera deux années de plus au pouvoir, et alors, il se peut que le compte soit de quatre à deux avant qu'on ait l'espoir que quelque chose se fasse à ce sujet. Je propose que le gouvernement oublie ces deux années qui sont du règne de l'ancien gouvernement libéral. S'il ne veut pas en prendre la responsabilité, il devrait certes être en mesure de prendre la responsabilité à l'égard de l'année qui relevait de son mandat.

Toute cette affaire, monsieur le président, nous conduit à une seule conclusion, c'est-àdire à la très grande confusion qui est si évidente, tant à la Chambre que dans l'esprit des Canadiens, pour ce qui est de savoir au juste quelle est la situation actuelle dans l'industrie de l'agriculture. Cette confusion s'explique peut-être par plusieurs motifs. Certes, l'un des plus importants facteurs de la confusion est la triste marge qui existe entre les réalisations du gouvernement actuel et les promesses qu'il a faites au cours des deux dernières campagnes électorales. Autres choses qui sont presque aussi mauvaises, et qu'on a déjà mentionnées, ce sont les inconséquences entre les observations formulées par les députés des provinces des Prairies en eux ont soulevé un point auquel il faut particulier, et celles de la délégation agricole

[M. Martin (Timmins).]